CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

compostage collectif en résidence

Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération

Auteur :

11 Boulevard Saint Assiscle
Bp 20641
66006 Perpignan
Voir le site internet
Claire Braschi
c.braschi@perpignan-mediterranee.org

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le compostage collectif en pieds d'immeubles a été initié sur l'agglomération à partir de 2011. Dans ce cadre Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération a mis en place deux composteurs de 880 l au sein de la résidence Les Sénioriales à Saleilles qui représente 50 pavillons.

Une animation de sensibilisation a été menée par les ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets auprès des 85 résidents. A cette occasion, les 50 foyers ont été dotés de bio-seaux utiles à la pratique du compostage.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Sensibiliser les habitants à la prévention des déchets et détourner la partie fermentescible des ordures ménagères de la résidence.

Résultats quantitatifs

Depuis la mise en place en 2012, la quantité de déchets détournée des ordures ménagères est d'environ 5 200 kg. Un compost de qualité est produit et régulièrement distribué aux résidents.

En tenant compte du coût de traitement des déchets, l'économie réalisée par ces 50 foyers éco-exemplaires s'élève à près de 702 €.

Résultats qualitatifs

L'ensemble des résidents des Sénioriales a pu être sensibilisé. La mise en place du composteur collectif a permis de créer une dynamique au sein de la résidence autour de la problématique de réduction des déchets.

MISE EN OEUVRE

Planning

2012 : mise en place des composteurs et sensibilisation des résidents

2013 : réalisation d'animations et début de production de compost

2014 : la résidence devient site réfèrent du PLPD

2015 : mise en place de suivi et animations pour la distribution du compost

Moyens humains

Services pré-collecte pour la fourniture des contenants adéquats

Les ambassadeurs du tri et de la prévention pour la sensibilisation et les animations

L'animateur du PLPD pour l'organisation et le suivi.

Moyens financiers

Coût d'investissement : 387.92 € TTC

2 composteurs 800 l : 188.72 € TTC

1 composteur 330 litres : 43 € TTC

50 bios seaux : 156.20 € TTC

Coût de fonctionnement : 420 €

Sensibilisation et mise en place : équivalent 1 agent catégorie C pendant 10 heures : 150 €

Suivis et animations : équivalent 1 agent catégorie C pendant 18 heures : 270 €

Partenaires mobilisés

Le gardien et les habitants de la résidence les Sénioriales.

Le service communication de proximité pour les animations et le suivi de compostage.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La résidence Les Sénioriales de Saleilles est l'un des premiers sites à s'être lancé dans cette aventure. Aujourd'hui, 64 résidences ont également mis en place un composteur collectif sur le territoire de la communauté d'agglomération.

Recommandations éventuelles

Il est nécessaire de bénéficier de l'appui d'un interlocuteur privilégié et motivé, à l'intérieur de la résidence. Sur ce site, c'est le gardien qui accompagne la démarche. Il a construit un enclos sur un espace inutilisé et il assure l'entretien régulier des composteurs.

La participation optimale des habitants est également nécessaire.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | CONSOMMATEURS | BIODECHET

Dernière actualisation

Novembre 2015
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre VIGNAUD
pierre.vignaud@ademe.fr
Direction régionale Occitanie